19b rue des Carmes
7500 Tournai

www.heh.be

| Intitulé de l'UE | Activités physiques et sportives (Partie III) |
|---|---|
| Section(s) | - **(2 ECTS)** Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|---|---|---|
| Sylvie COURSELLE | 26 | **Annuée** |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|---|---|---|
| **Activités physiques et sportives - Partie 3** | 26h | **Sylvie COURSELLE**<br>**Jean-Luc DELCOUR**<br>**Muriel WACQUIER** |

| Prérequis | Corequis |
|---|---|
| | |

## Répartition des heures

**Activités physiques et sportives - Partie 3 :** 2h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux, 6h d'AIP

## Langue d'enseignement

**Activités physiques et sportives - Partie 3 :** Français

## Connaissances et compétences préalables

Pas de connaissances ni compétences préalables requises

## Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES

**Cette UE contribue au développement des compétences suivantes**

- Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Etre un acteur institutionnel et social engagé
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

## Acquis d'apprentissage spécifiques

- Diversifier sa pratique d'activités collectives.
- Acquérir les prérequis nécessaires à l'accompagnement d'un public en milieu aquatique.

- Assimiler les concepts liés à la mise en place d'une activité physique et sportive (méthodologie de base - pédagogie adaptée au sport ).
- Maîtriser les techniques permettant d'encadrer des activités physiques adaptées aux spécificités des divers publics accompagnés.

**Contenu de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 3**

- **Participation à des activités sportives** diversifiées et originales servant de supports didactiques et méthodologiques (kinball, judo, tennis de table, freesbee, fitness, unihoc …).
- **Mises en pratique méthodologiques** (encadrement d'un groupe dans des activités sportives nouvelles (tchoukbal, korfbal, bonkerbal, crosse canadienne...).
- **Encadrement et accompagnement** de publics diversifiés en piscine (accoutumance, jeux aquatiques, aquagym…).

**Méthodes d'enseignement**

**Activités physiques et sportives - Partie 3 :** cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

**Supports**

**Activités physiques et sportives - Partie 3 :** copies des présentations, syllabus, notes de cours, cf contrat de cours

**Ressources bibliographiques de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 3**


- Richard H. Cox (2013) La psychologie du sport (2è éd). De boeck
- Piéron M.  (1992). Pédagogie des activités physiques et du sport. Paris: Revue EPS
- Caja, J. (1989)  Guide - préparation au brevet d'état de l'éducateur sportif (8è éd). Vigot
- Weineck, J. (1997).  Manuel d'entraînement (4è éd). Vigot
- Pasquet, G., Potier, Ph., Robert, Ph., Hascoat, L., Roussey, Th. (2004) Echauffement du sportif. Amphora
- Seners, P. (2000). Enseigner des APS, activités physiques scolaires du collège au lycée. Vigot
- Catteau, R., Caroff, G. (1980). L'enseignement de la natation. Editions Paris, Vigot


**Évaluations et pondérations**

| | |
|---|---|
| **Évaluation** | Note d'UE = note de l'AA |
| **Langue(s) d'évaluation** | Activités physiques et sportives - Partie 3 : Français |

**Méthode d'évaluation de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 3 :**

- **Évaluation continue 30%** (l'absence ou la non présentation d'une évaluation certificative entraine l'échec à l'UE)
- **Examen pratique 70%** (une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entrainer l'échec à l'UE)

(Réglement des études: article 6.3.1: "L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités d'enseignement et d'effectuer tous les travaux requis dans les délais fixés et sous la forme prescrite."). Toute absence doit être justifiée dans les 5 jours ouvrables.??

Année académique : **2019 - 2020**